

Saint-Martin-d'Hères, le 24 novembre 2016

**Madame Najat Vallaud-Belkacem  
Ministre ministre de l'Éducation nationale, de  
l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Monsieur Thierry Mandon  
Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et  
de la Recherche**

**Présidence**

Chrono :JB/MFQ/16-114

Affaire suivie par :  
Joris Benelle  
+33 (0)4 76 51 48 20  
dgs@univ-grenoble-alpes.fr

**MENESR  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05**

Madame la Ministre,  
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Pour le site Grenoble Alpes, l'année 2016 est une année véritablement historique. Nous poursuivons notre stratégie ambitieuse et volontariste principalement axée sur 3 piliers :

- Le développement d'une COMUE comme un outil fédérateur, coordonnateur et porteur de l>IDEX pour le site, qui en fait une des COMUE les plus intégrées de France
- La labellisation IDEX concrétisant notre position de pôle d'excellence national et européen en matière d'enseignement supérieur et de recherche fédérant tous les acteurs socio-économiques et institutionnels du territoire
- La naissance de l'université fusionnée Grenoble Alpes pluridisciplinaire forte de ses 45 000 étudiants, 5500 personnels, 24 composantes et 80 laboratoires

Ces évolutions et mutations structurantes respectent strictement la feuille de route politique fixée il y a maintenant plusieurs années. Elles prouvent notre capacité commune à atteindre des objectifs élevés pour l'ensemble de la communauté scientifique et plus largement pour l'ensemble du territoire. Enfin, nous sommes parvenus à maintenir des équilibres politiques, scientifiques et sociaux dans une période particulièrement instable et déstabilisante pour nos personnels.

L'université Grenoble Alpes doit assumer une responsabilité particulière sur le site à deux titres. D'abord, elle est au cœur de la trajectoire permettant d'atteindre l'université cible décrite dans notre dossier IDEX. Ensuite, elle représente entre 75 et 80% des personnels et de l'activité d'enseignement supérieur du site et dispose d'un leadership indéniable en matière de recherche.

Notre situation financière nous laisse cependant craindre des perspectives difficiles avec un impact non négligeable sur le cœur de nos missions de formation et de recherche, au travers d'un résultat prévisionnel 2016 de -3,3 M€ et d'une tendance 2017 se dégradant probablement autour de -5M€.

Malgré le contexte de réussite à l>IDEX et de fusion, qui, on le sait d'expérience, ont plutôt tendance, les premières années, à peser sur les moyens récurrents, et donc à accroître les charges de fonctionnement, nous avons contenu l'évolution de notre masse salariale (hors charges non compensées : GVT de 2M€, point d'indice des contractuels de 650k€, GIPA de 300k€, ...) et fait des efforts conséquents sur nos dépenses de fonctionnement. Nous poursuivrons ces efforts par des mesures structurelles complémentaires en 2018-2019-2020. Elles seront toutefois difficilement compréhensibles par nos personnels dans un contexte de fusion toujours présent, qui nécessite un investissement conséquent depuis déjà 24 derniers mois. A ce contexte s'ajoutent l'accueil d'étudiants en nombre croissant et le déploiement d'une maquette de formation fusionnée récemment accréditée par le ministère.

Force est de constater que notre ministère de tutelle nous a accordé un soutien très partiel - et nettement moindre que pour d'autres universités fusionnées. Fin 2015, c'est une diminution de notre dotation de 9,5M€ assortie d'un prélèvement sur fonds de roulement qui a pesé sur le budget de l'UGA. Ce "prélèvement", portant sur les FDR constatés pour deux des trois ex-universités, est l'un des plus élevés sur les 100 M€ recherchés en 2015, alors même qu'il aurait dû être tenu compte de la situation des trois ex-universités en cours de fusion, et notamment celle dont le budget était le plus important en volume et qui faisait l'objet d'un plan de redressement. Les prélèvements sur FDR prévus dans le cadre de notre plan pluriannuel d'investissement (PPI) concernant le plan campus ou notre propre GER n'ont également pas été pris en compte.

En parallèle, au titre du soutien pour le processus de fusion, nous avons sollicité l'aide du ministère à hauteur de 2M€ (montant attribué aux universités fusionnées précédemment). A ce jour, nous avons reçu une aide de 650k€ et subi une diminution de nos emplois fonctionnels équivalente à une baisse de notre socle de masse salariale de 200k€. Comparativement à d'autres sites déjà fusionnés ou ayant annoncé une fusion, nous estimons ne pas avoir été soutenus dans une mesure équivalente et équitable. Une aide complémentaire possible avait été annoncée à la fin de l'année 2016.

En conséquence, nous sollicitons l'aide complémentaire demandée soit 1,350 M€ que nous avons inscrite de nouveau dans le projet de budget 2017. Nous espérons vivement que l'Université Grenoble Alpes bénéficiera d'un soutien permettant de reconnaître et d'appuyer sa stratégie de développement.

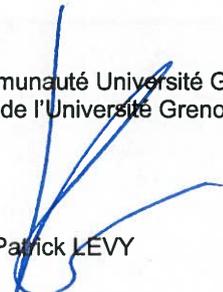
Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

La Présidente de l'Université Grenoble Alpes



Lise DUMASY

Le Président de la Communauté Université Grenoble Alpes,  
Président du CAC de l'Université Grenoble Alpes



Patrick LEVY

Copie adressée à :

- Mme Bonnafous DGESIP